

CACES® CHARIOT AUTOMOTEUR R 489

Objectifs de la formation

Les capacités professionnelles ciblées sont les suivantes :

- Conduire en sécurité un chariot automoteur
- Obtenir le CACES®



Public et prerequis

Toute personne expérimentée dans la conduite de chariot automoteur

Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

Être âgé de 18 ans au minimum

Programme

Contexte réglementaire (45 min)

- Instances et organismes de prévention
- Devoirs et responsabilités

Technologie des chariots (6h15)

- Éléments constitutifs des chariots
- Catégories et spécificités
- Dispositifs de sécurité
- Motorisation et circuit hydraulique
- Règles de conduite et de stationnement
- Conditions de stabilité, capacité de charge, vérifications et entretien

Opérations de prise de poste et de fin de poste (7h)

- Circulation avec prise et dépose d'une charge au sol
- Gerbage et dégerbage en palettier et en pile
- Chargement et déchargement d'un véhicule
- Manutention de différents types de charges

Tests théoriques et pratiques (7h)

Nota :

Formation pratique : catégorie 1A ou 1B ou 2 ou 6 : 2 jours

Formation pratique : catégorie 3 ou 4 ou 5 : 3 jours

Pour plusieurs catégories, nous consulter pour la durée de la formation pratique

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, protections auditives, gants de manutention)

Durée

3 jours

Méthodes pédagogiques

- Formation en salle sous forme de diaporama et film (1 jour), application pratique (1 jour) et test (1 jour)
- Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®

Validation

Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCM et évaluation des savoir-faire CACES®, avis d'aptitude à la conduite.

Recyclage à 5 ans - Recyclage CACES® chariot automoteur.

Tarifs

Voir grille tarifaire Formation Continue.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Évaluation individuelle de la capacité à suivre la formation.